

Evolution règle de roulage TT

TT

Posté par: Christophe

Publiée le : 17/9/2020 15:20:00

Bonjour

Pour ceux qui ont fréquentés la piste dernièrement, vous avez découvert que nous avons eu l'autorisation de passer de 10 personnes à 18 personnes en simultanée dans l'enceinte.

Malgré cette opportunité, nous avons été complet, le samedi 12 Septembre 2020.

C'est l'occasion de rappeler le règlement COVID qui a été élaboré suivant les recommandations de la FFVRC et de la mairie de Maurepas.

Afin de respecter les directives, le nombre de personnes présentes dans l'enceinte du circuit est limité à 18 personnes. L'accès est donc limité aux seuls membres à jour de leur cotisation.

Un membre du bureau doit être présent pour encadrer l'ouverture du circuit, ce qui permet l'inscription de 17 pilotes par créneau horaire.

L'enregistrement des présents se fait via le site de réservation MyRezApp avec la saisie d'un n° de téléphone et un Email et d'un créneau de présence. L'ensemble sera à disposition des autorités si nécessaire.

Règle d'hygiène :

- Aucune entrée ne sera acceptée sans port du masque
- Une solution hydroalcoolique sera mise à disposition à l'entrée du site
- Le port du masque est obligatoire durant toute la présence à l'intérieur du site. Il doit être porté conformément aux instructions du fabricant.
- Une distance de 1 mètre doit être respectée à tout instant.
- Le lavage des mains ou l'utilisation de solution alcoolique est demandé à l'arrivée sur site et lors de la montée sur le podium de pilotage.
- Les emplacements dans les stands couverts sont identifiés et chaque pilote doit respecter ces emplacements, 4 m2/1m entre chaque place en quinconce. 1 personne par emplacement sauf si de la même famille.
- Sur le podium, respecter les positions de distanciation, limité à 8 pilotes répartis sur toute la surface, respecter les emplacements.

- Pas de croisement dans les escaliers à la montée ou la descente, utiliser l'escalier à votre droite pour la montée, idem en descente du podium, utiliser celui à votre droite.
- Pas d'utilisation de la soufflette, ni du compresseur.
- Pas de distribution de boissons.

Concernant les réservations, afin de pouvoir donner une chance à tous de rouler, nous faisons évoluer les règles

Réservation de créneau d'utilisation

Un lien est fourni ci-dessous pour la réservation d'un créneau d'utilisation par tranche de demi-journée suivant le planning disponible dans le lien ci-dessous. Le planning des présents est validé par le bureau du MMC.

Il est demandé aux pilotes ayant réservé un ou plusieurs créneaux dans la période du lundi au vendredi d'attendre le samedi matin pour s'inscrire sur un créneau du samedi. Les membres du bureau se réserve le droit d'annuler des créneaux réservés si cette règle n'est pas respectée

Si cette règle ne suffit pas, Les pilotes ayant roulé le samedi de la semaine n, ne seront pas prioritaires pour le samedi de la semaine n+1.

Toute absence non signalée entraîne une invalidation des inscriptions pendant 8 jours après le rendez-vous raté

Merci à tous de respecter et de faire respecter, nous sommes tous des bénévoles dans l'association

Salutations

Thierry Daneau